



Faune-PACA Publication n° 43

Dix ans de suivi des Fous de Bassan sur la Côte Bleue



www.faune-paca.org

Le site des naturalistes de la région PACA



Aout 2014

Dix ans de suivi des Fous de Bassan de la Côte Bleue

Mots clés : Fou de Bassan, Carry-le-Rouet, Bouches-du-Rhône, reproduction, baguage

Auteurs : Josiane DEIDERI, Marcel DEIDERI, Marie-Cécile BEYNEY, Marie-Hélène ROUGER

Citation : DEIDERI J., DEIDERI M., BEYNEY M.-C. & ROUGER M.-H. (2014). Dix ans de suivi des Fous de Bassan de la Côte Bleue. Faune-PACA Publication n° 43, 21p.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous ceux qui participent au suivi et à la protection des Fous de Bassan le long de la Côte Bleue.

La nidification de la population de Fous de Bassan de la Côte Bleue est méticuleusement suivie par Josiane et Marcel Deideri depuis 2004. Elle est complétée par les données de nombreux naturalistes passionnés. 237 contributeurs ont saisi des observations de Fous de Bassan sur le littoral méditerranéen pour un total de 1654 données depuis 1971, dont 78 contributeurs sur la Côte Bleue totalisant 397 données depuis 1987 à ce jour (source : faune-paca).

Frank Dhermain, à travers la coordination du Réseau Echouage du Groupe d'Etude des Cétacés de Méditerranée, est à l'origine de nombreuses informations notamment au large des côtes et sur Bandol et Sausset-les-Pins.

Amine Flitti, Benjamin Vollot & Grégoire Massez ont assuré le baguage des différents poussins prêts à l'envol. Amine Flitti est aussi remercié pour le traitement des données issues de faune-paca et Benjamin Vollot pour les soins apportés au centre du Pont de Gau.

Les auteurs tiennent à remercier Philippe Poiré qui a joué un rôle important dans la médiation avec la commune de Carry-le-Rouet et la Capitainerie, ainsi que la DDTM (Pascal Grebet), l'ONCFS et le Parc Marin.

Sont aussi remerciés :

- les photographes ayant contribué à l'illustration de cette publication ainsi qu'Aurélie Johanet pour sa mise en page.
- Agnès et Philippe Mansart.

- Antoine Artières et Patrick Vidal pour leur suivi des oiseaux à Sausset-les-Pins.
- Gilles Bentz, François Siorat, Pascal Provost de l'Île Grande pour leur aide et leurs précieux conseils.
- René Lamouroux du Parc Ornithologique de Pont de Gau.
- Feu Jacques Alarcon qui les a tant aimé et surveillé.
- Henri Salati et Daniel Barthélémy de Carry pour leur tolérance et leur bienveillance à l'égard des Fous.
- Alain Moussu, Benjamin Kabouche et Gilles Viricel pour leur soutien indéfectible.

Sommaire

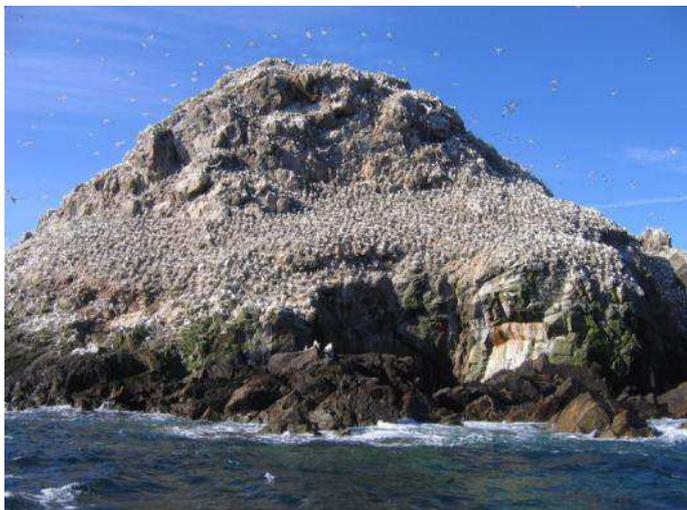
Remerciements	3
Sommaire	3
1. Contexte	4
2. Présentation du Fou de Bassan	4
3. Site d'étude	5
4. Historique d'installation	5
4.1. Tentatives d'installation sur Sausset-les-Pins	5
4.2. Première reproduction à Carry-le-Rouet	7
4.3. Nouveaux épisodes de vandalisme et médiation	10
4.4. Un radeau pour les Fous !	12
4.5. Projet de relocalisation	14
5. Bilan et perspectives	17
6. Bibliographie	19
7. Annexe - Revue de presse	20

1. Contexte

A ce jour quatre Fous de Bassan sont installés en permanence dans le port de Carry-le-Rouet. Le maintien d'une population reproductrice locale constitue un fait exceptionnel pour le bassin méditerranéen. D'où viennent ces individus qui semblent isolés dans la région ?

Les Fous de Bassan *Morus bassanus* sont des oiseaux pélagiques nichant sur les deux rives de l'Atlantique Nord. Depuis 1939 une colonie de Fous de Bassan s'est installée dans l'archipel des 7 îles dans les Côtes d'Armor en Bretagne sur l'îlot de Rouzic. Les jeunes qui s'émancipent à la sortie du nid tendent à descendre le long du littoral atlantique jusqu'au Sénégal.

Certains empruntent le détroit de Gibraltar et se retrouvent en Méditerranée. On en retrouve donc le long de nos côtes en hiver principalement. On peut estimer que plusieurs centaines d'individus sont présents.



Île Rouzic et ses Fous de Bassan © Gilles Bentz, LPO de l'Île Grande.

2. Présentation du Fou de Bassan

Le Fou de Bassan *Morus Bassanus* est un oiseau majestueux de 90 cm à 1 mètre de long et d'une envergure de près de 1,8 m. Il peut vivre jusqu'à 21 ans et son poids varie autour de 3 kg.



Couple de Fou de Bassan et son poussin
© M. Deideri

Le couple est uni à vie et pond un seul œuf par an (avec possibilité d'une ponte de substitution en cas d'échec). L'incubation de l'œuf dure environ 44 jours. L'élevage du poussin jusqu'à son envol dure environ 3 mois. La maturité sexuelle est atteinte à 5 ou 6 ans.

Pour se nourrir l'oiseau repère un banc de poissons. Il plonge en piqué d'une hauteur de 10 à 35 mètres, la tête la première, ailes rabattues. Il peut plonger jusqu'à 7 mètres sous l'eau et rester en apnée de 5 à 20 secondes. Il remonte en ouvrant le bec pour attraper un poisson. L'oiseau a une morphologie adaptée à ce style de pêche : les vertèbres sont assez fortes et massives pour supporter le choc, il est en outre équipé de sacs d'air sous cutanés (au cou et aux épaules) qui amortissent les chocs. Il mange exclusivement des poissons, environ

400 à 700 g. par jour (maquereaux, sardines...), il peut aller pêcher jusqu'à 300 km.

3. Site d'étude

La population de Fous de Bassan a été méticuleusement suivie depuis son installation sur la Côte bleue et notamment le port de Carry-le-Rouet. Des individus sont régulièrement observés sur tout le littoral.

La Côte Bleue désigne la portion de côte méditerranéenne située à l'ouest de Marseille, jusqu'à l'embouchure de l'étang de Berre (cf. Carte 1). C'est la bordure maritime des communes du Rove, d'Ensuès-la-Redonne, de Carry-le-Rouet, de Sausset-les-Pins et enfin de Martigues. Le nom de « Côte Bleue » fait référence à la couleur de l'eau qui entoure le massif.



Carte 1. Carte de la Côte Bleue et situation sur le littoral français © Geoportail.

4. Historique d'installation

4.1. Tentatives d'installation sur Sausset-les-Pins

Depuis 1993, certains individus ont tenté de s'installer dans les ports de Méditerranée (Bandol, Cassis).

En 1994, à Port Frioul (Marseille) on note une tentative de nidification (obs. pers. Fernandez et Bayle).

En 1995, cinq Fous de Bassan stationnent dans le port de Sausset et on observe une ponte. Mais très vite l'œuf est abandonné et il n'y aura pas d'éclosion. Le site de nidification est abandonné le 7 juin.

Il faudra attendre 1996 pour assister à la première éclosion à Bandol, mais le poussin est aussitôt abandonné par les parents. Il est recueilli le 8 juin 1996 par Frank Dhermain et conduit au parc ornithologique de Pont de Gau qui lui prodigue des soins (cf. fig 1). L'oiseau est relâché le 5 septembre 1996. Les chances de survie sont faibles, faute de période d'apprentissage.

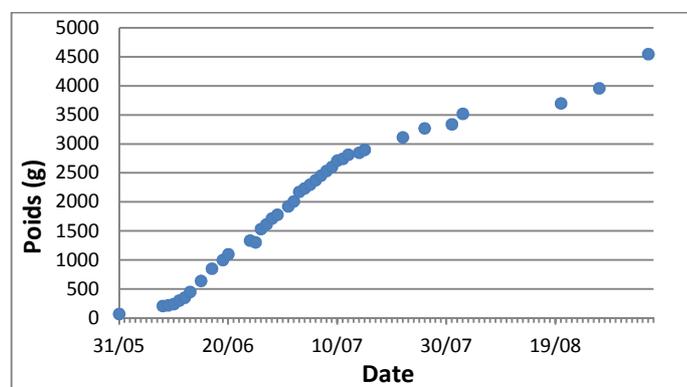


Fig 1. Courbe de croissance du poussin abandonné et recueilli à Pont de Gau à partir de sa naissance le 31/05/1996 jusqu'à son lâcher le 5/09/1996 (données René Lamouroux).

En 1997, présence de six Fous la première semaine d'avril puis huit la deuxième semaine. Ils ébauchent des nids à Sausset dans le port sur une panne et des bateaux. Le 1er mai on repère deux Fous mais plus de trace de nid (obs. pers. A. Artières). Les pannes ont été nettoyées, la cohabitation n'est pas d'évidence avec les plaisanciers. Du 4 au 16 mai, six Fous

sont à l'origine de l'ébauche d'au moins deux nids. Le 21 mai on compte sept Fous et trois nids dont un occupé par un Fou. Une ponte est constatée par un plaisancier. Les Fous ont un comportement territorial marqué par des postures de parades diverses (bec pointé en l'air, hostilité l'un envers l'autre, cris...) (obs. pers. A. Artières). Le 24 mai on peut observer neuf Fous sur Sausset : trois couples sur la panne sud, deux oiseaux sur la panne centrale, un sur la panne 9, mais les trois nids ont à nouveau disparu. Le 25 mai la colonie atteindra dix Fous, tous adultes, nombre maximal avant sa dispersion en juin.

En 1998, aucune ponte constatée, mais dix à douze individus sont cantonnés sur Sausset.

A partir de 1999, les bateaux, sauf un, sont délaissés au profit des pannes et une ponte est observée.

En 2000 à nouveau, on constate une ponte mais on note un déclin du nombre de Fous présents dans le port : une seule panne et un seul bateau sont désormais utilisés, là où la tranquillité est la meilleure. Les tentatives de nidification persistent.

En 2004, plusieurs tentatives de nidification sont faites par des couples de Fous de Bassan sur les pannes du port de Sausset ainsi que sur un radeau sommaire mis en place par le parc marin. Malheureusement la plupart des nids sont détruits, « la proximité des oiseaux de mer semblant gêner les usagers des pannes » (A.P La Provence). En juin un poussin voit le jour mais ne survit que trois semaines.

En 2005, hormis la mise en place d'un radeau rudimentaire construit par les bénévoles de la LPO PACA, « aucun aménagement stable n'a permis aux oiseaux de s'installer sur Sausset » (A.P La Provence). En octobre 2005 les pannes du port de Sausset s'effondrent entraînant avec elles le radeau sur lequel était installée la petite colonie de Fous de Bassan. En novembre et

décembre les pannes sont reconstruites. Un espace de 1,5 m. à l'extrémité d'une panne est accordé aux oiseaux, une grille est installée par la mairie pour assurer leur tranquillité, mais les oiseaux ne reviendront plus sur Sausset. 2005 sera la dernière année de présence des Fous sur Sausset. Leur présence n'aura jamais été bien acceptée par les plaisanciers.



Avril 2005, un oeuf sur un nid constitué avec les moyens du "bord" © M. Deideri

Cette même année certains individus ont commencé à survoler le port de Carry et des plaisanciers ont constaté quelques ébauches de nid sur la panne 4. Un Fou de Bassan bague, originaire d'Angleterre, est observé sur un bateau de plaisance à Carry-le-Rouet



Fou de Bassan « anglais » sur un bateau (© Chiron)

4.2. Première reproduction à Carry-le-Rouet

L'année 2006 marque le début de la reproduction des Fous à Carry-le-Rouet et un tournant important dans leur installation sur la Côte Bleue.

Dès janvier et février, nous les retrouvons à Carry-le-Rouet, soit à 5 km de Sausset. Ils tentent de faire un nid à l'extrémité de la panne 4. Nous demandons au maître de port d'installer une barrière à 1,5 m. du bord afin de les isoler du public, ce qui nous est accordé. Le 24 mars la barrière est posée.



Vue d'ensemble du Port de Carry © O.Puccia

Un couple et deux à trois oiseaux solitaires dont un bagué en Angleterre sont présents. Nous constatons de nombreux accouplements. Le 18 mai un œuf est pondu. Le mâle et la femelle couvent à tour de rôle, et le 2 juillet le poussin naît : c'est Fernandino, en hommage à Fernandel dont Carry est la patrie d'adoption. Le poussin est nourri par le père et la mère, il grandit vite. Le 31 juillet, il tombe à l'eau. Il est remis sur le nid complètement épuisé par la capitainerie. Le 11 août il est bagué par Amine Flitti de la LPO PACA et Grégoire Massez des Marais du Vigueirat. Son numéro de bague est le CF35061. Il pèse déjà 2 kg. A partir de la fin août, il perd son duvet blanc qui est remplacé par des plumes foncées. Le 30 septembre c'est

le saut dans la grande bleue, il fait le tour du port à la nage et s'éloigne vers le large. Il est aperçu à 300 mètres du bord en compagnie d'un adulte, puis plusieurs fois ultérieurement au phare de Planier. Les adultes partent 8 jours plus tard.



Le 16 juillet 2006, Fernandino a 15 jours © M. Deideri



Le 20 juillet 2006, Fernandino a 20 jours © M. Deideri



Nourrissage de Fernandino, le 23 juillet 2006 © M. Deideri



Le 9 septembre 2006, à 2 mois Fernandino est plus grand que sa mère © M. Deideri



Fernandino et ses parents le 11 août 2006 © M. Deideri



Le 20 septembre 2006, Fernandino est sur le départ © M. Deideri



Battements d'ailes de Fernandino, le 9 septembre 2006 © M. Deideri



Portrait de Fernandino, le 24 septembre 2006 © M. Deideri

La présence des Fous de Bassan à Carry a attiré parfois plus de 100 visiteurs par jour, ils constituent une attraction certaine. Les oiseaux ont été bien acceptés par les plaisanciers riverains, la mairie, la capitainerie et les carryens en général, certains leur vouant un véritable amour et une authentique passion.

Fernandino est le premier Fou de Bassan à être né en Méditerranée. L'année 2006 aura connu de beaux moments.

Les parents de Fernandino sont revenus de leur migration hivernale à la fin décembre 2006. Ils ont repris position sur le site initial. Au mois de mars 2007 le groupe LPO Ouest Etang de Berre (OUEB) leur installe un radeau confortable au bout de la panne 4 avec l'autorisation de MPM (Marseille Provence Métropole). Le groupe OUEB qui a pris en charge la gestion des Fous a mené diverses actions afin de récolter des fonds pour financer l'installation du radeau. La barrière de protection est remise ils peuvent nicher en toute quiétude sans déranger les plaisanciers riverains.

Mais cela est sans compter sur la présence de deux adultes solitaires qui n'ont pas trouvé à s'accoupler et qui vont venir jouer les trouble-fête... Fin avril le couple formé a donné un premier œuf qui n'a pas éclos (il fut retrouvé hors du nid). Un second œuf a donné naissance à Fernandino II le 30 juin 2007. Le poussin grandit paisiblement sous l'œil protecteur de ses parents, en particulier du mâle vrai papa poussin.... Mais les agressions d'un des deux mâles solitaires sont de plus en plus fréquentes et féroces surtout envers la femelle. Le matin du 27 juillet l'un d'eux agresse la mère si fort qu'il précipite le poussin à l'eau. A 6 heures 15 du matin il n'y a personne pour venir à son secours, il nage jusqu'à épuisement et meurt noyé. La scène a été filmée grâce à la caméra posée sur le quai. Il n'y aura pas donc

de reproduction en 2007, seuls un couple et deux adultes solitaires ont stationné.

En 2008, nous repartons avec notre couple et les deux adultes solitaires. Le radeau est déplacé par la Capitainerie de la panne 4 à la panne 5. Les oiseaux ne suivent pas.

La plate-forme est régulièrement visitée : on remarque un immature de 3^{ème} année bagué. Il est accompagné d'un adulte. Tous deux tentent de se poser sur le radeau mais en vain car ils ne sont pas acceptés par les quatre autres. Aussi les trouve-t-on sur l'eau au pied du radeau. Par chance nous pouvons lire la bague, mais partiellement seulement : coïncidence ou pas, ce que nous déchiffrons est proche de l'identification de Fernandino... Finalement l'immature et son compagnon se posent sur le bateau qui jouxte le radeau. Le propriétaire du bateau est ulcéré, il détruit l'ébauche de nid sur le radeau et ne manque aucune occasion d'asperger à coup de jet d'eau les oiseaux sur le radeau. Pour résoudre le problème la capitainerie déplace le plaisancier contrarié loin des Fous. 2008 voit la ponte d'un œuf tardivement le 14 avril, mais il est clair, il n'y aura pas de reproduction cette année là.



Retour de Fernandino en plumage de 3^{ème} année, le 30 juin 2008 © G.Mathieu

En 2009, de nouveau un couple et 2 adultes solitaires sont repérés dès le début de l'année à

Carry. Fernandino est revenu au cours de l'hiver 2008-2009 en compagnie d'un autre Fou, il est maintenant formellement identifié grâce à sa bague ! N'étant toujours pas accepté sur le radeau par le groupe déjà formé, les deux jeunes restent à proximité sur des bateaux voisins qu'ils salissent.

Le maître du port demande expressément à la LPO de trouver une solution à ce problème de cohabitation qui rompt l'harmonie de la vie quotidienne au sein du port. Il exprime des craintes quant à un développement de la colonie des Fous de bassan à Carry. Une table ronde est donc organisée le 25 mai.

Le 17 avril il y a ponte d'un œuf et naissance du poussin Jackyno le 2 juin 2009. Il est bagué le 5 juillet par Amine Flitti (bague acier CF4003 et bague PVC orange). Il se met à l'eau le 20 août, visite le port quelques jours et le quitte définitivement le 26 août.

C'est le deuxième envol d'un Fou élevé par les parents en Méditerranée.

Des observations régulières de nidification possible sont réalisées dans d'autres ports dans les Bouches-du-Rhône (Corbières, Cassis, la Redonne, Pointe Rouge à Marseille et La Ciotat), dans les Alpes-Maritimes (Mandelieu-la-Napoule) et dans le Var (Bandol). Mais très souvent il s'agit d'individus isolés, et dans la plupart des cas les nids construits sur les bateaux ont été détruits.

4.3. Nouveaux épisodes de vandalisme et médiation

L'année 2010 commence par un épisode dramatique pour les Fous de Carry : fin janvier le radeau sur lequel ils étaient installés a été déménagé par la Capitainerie à la sortie du port. L'objectif est d'empêcher les oiseaux de nicher. Des barrières, des filets, des cordages, des chaînes sont installés, tous les moyens sont bons pour les dissuader de se poser sur

la panne 4. Cependant ils restent sur l'eau, à proximité de leur lieu de nidification habituel, et, perturbés, nagent dans tous les sens. Ils commencent à ébaucher des nids sur plusieurs embarcations du port ce qui provoque le mécontentement des propriétaires concernés. Les oiseaux sont sans cesse soumis à des provocations de la part de la capitainerie qui emploie des moyens de plus en plus dangereux (fils de nylon, filets, chaînes....) pour les empêcher de venir sur la panne 4.

Le groupe OUEB en charge de la surveillance des oiseaux obtient de la part de la LPO la nomination d'un médiateur, Philippe Poiré, qui va tenter de trouver une solution à ce conflit. Celui-ci initie une réunion à Carry-le-Rouet à laquelle il convie un responsable de la police de l'environnement à la DDTM (direction départementale du territoire et de la mer), deux représentants de l'ONCFS (office national de la chasse et de la faune sauvage), le responsable du Parc Marin, trois représentants de la Capitainerie, un responsable de la mairie de Carry, un représentant du CEN PACA (ex CEEP), et trois responsables locaux de la LPO, J. et M. Deideri, et M.-H. Rouger. La réunion a lieu le 12 mai dans la salle du conseil municipal de la mairie de Carry. Réunion fructueuse et convaincante puisqu'à son issue la barrière, les chaînes et les cadenas sont enlevés dès 17 heures.

Dans la foulée, deux oiseaux se sont installés à l'extrémité de la panne en attendant l'arrivée du radeau au début de la semaine qui suit. Ils ont donc la possibilité de construire un nid, de pondre et d'élever un poussin. Dès le lendemain le couple et les deux adultes solitaires sont réinstallés, ils ont déjà ébauché un nouveau nid : quatre de moins sur les bateaux !



Radeau attaché à la sortie du port © M. Deideri



Un filet et des cordages sont installés © M. Deideri



Début de l'installation des barrières panne 4. Les oiseaux sont dans l'eau au pied de la panne. © M. Deideri



Des cordages dangereux ! © M. Deideri



Ils veulent rester sur la panne © M. Deideri



Des barrières, des chaînes, ne viendront pas à bout de leur obstination ! © M. Deideri



Après décision d'enlever les barrières à l'issue de la réunion les Fous de bassan reviennent immédiatement sur la panne 4. © M. Deideri



Fou au nid, le 4 juillet 2010 © M. Deideri

4.4. Un radeau pour les Fous !

Lundi 17 mai le radeau est ramené à l'extrémité de la panne 4. Il est immédiatement réinvesti. Les agents de l'ONCFS viennent le contrôler régulièrement. Le groupe OUEB a repris sa fonction de protection des oiseaux.

Le 5 juin un œuf est pondu, les parents le couvent à tour de rôle, et le poussin naît le 20 juillet. Il s'agit de Jean Pascalino. Il est bagué le 23 août par Amine Flitti (bague acier CF4004 et bague PVC bleue). Il s'envolera le 13 octobre 2010. A la suite de son envol les oiseaux se

sont dispersés ; ils ne vont pas bien loin car ils reviennent régulièrement sur le radeau.



Baguage de Jean Pascalino © M. Deideri



Jean Pascalino et sa mère, le 4 septembre 2010 © M. Deideri

2010 est une année noire pour la petite colonie des Fous de Carry. Des atteintes à l'intégrité physique des oiseaux ont été portées à plusieurs reprises. Le 30 juin, deux Fous sont retrouvés sur le radeau ensanglantés sans qu'on en connaisse les motifs. Le 1^{er} juillet le Fou qui couvait est retrouvé couvert de sang, le radeau est éclaboussé de sang, et l'œuf est souillé tout cela sans que nous n'en sachions la cause : querelles ? malveillances ? Seuls les 2 Fous solitaires restent immaculés. Malheureusement nous ne pouvons pas intervenir.



Fou ensanglanté sur le nid © M. Deideri

Le 14 juillet Fernandino est enfin accepté pour la première fois sur le radeau : ils sont donc 5 sur la plate-forme. Le mardi 31 août, le premier poussin né à Carry en 2006, Fernandino, est retrouvé mort dans le port, au pied d'un bateau de la panne 2, la patte prise dans un cordage. L'autopsie réalisée par Frank Dhermain à la clinique du Redon à Marseille ne permet pas de déterminer la cause de la mort. C'était un mâle de 4 ans qui pesait 2,650 kg.



Fernandino retrouvé mort dans le port de Carry © M. Deideri

"Fernandino était le premier succès complet jusqu'à l'envol. Il était très intéressant de voir qu'il était revenu sur le site de naissance." témoigne Frank Dhermain, vétérinaire et coordinateur du Réseau Echouage du Groupe d'Etude des Cétacés de Méditerranée.

Le protocole du 12 mai prévoyait un déplacement progressif du radeau avec un chargé d'étude. Dans le courant du mois d'août la Capitainerie de Carry a fait envoyer une lettre au préfet signée d'Eugène Caselli président de MPP pour demander le déplacement immédiat du radeau avec le poussin. La demande a été rejetée par la préfecture.

L'année 2011 est marquée par la formation d'un deuxième couple sur le radeau, les adultes solitaires ne sont plus présents. Nous n'avons donc plus que deux couples sur le radeau. Le premier couple dépose sa ponte le 17 avril, le poussin naît le 22 mai, il s'agit de Frankino. Il est bague le 8 juillet mais il est retrouvé mort sur le radeau le 15 juillet contre sa mère. L'autopsie pratiquée par Frank Dhermain docteur vétérinaire, le parrain du poussin, n'a pas révélé les causes de la mort.

Autour du 10 juin le deuxième couple pond son œuf, Benjamins, le poussin naît le 20 juillet. Il est bague le 31 août par Amine Flitti et

Benjamin Vollot, soigneur à Pont de Gau : bague acier CF 39104 et bague PVC verte. Quelques mesures ont été prises : l'aile 205 mm, le poids 2,850 kg. Le dernier né des Fous de Carry prend son envol le 12 octobre 2011.

4.5. Projet de relocalisation

Les Fous de Bassan ne sont toujours pas acceptés dans le port de Carry. Une table ronde en date du 23 novembre en mairie d'Ensuès est initiée par Pascal Grebet de la DDTM et Josiane Deideri pour envisager une « relocalisation » des Fous de Bassan sur l'îlot de l'Everine au large d'Ensuès sur la côte sud de la Nerthe. Participent entre autre à cette réunion Monsieur le Maire d'Ensuès, Monsieur le Maire du Rove, Patrick Vidal, Amine Flitti, Frédéric Bachet et une dizaine d'autres personnes. Au cours de cette réunion il est décidé de mettre en place des effigies sur le site, lesquelles seront installées par le Parc Marin. Les effigies seront apportées par Josiane et Marcel Deideri. Un système audio servant d'appelant doit venir compléter le dispositif après accord de l'Administration des Phares et Balises. L'installation devra se faire en début 2012 avant que les oiseaux ne reviennent sur leur lieu de nidification (le radeau habituel).



L'île de l'Everine © M. Deideri

En 2012, les quatre effigies particulièrement réalistes sont fabriquées par Cyril Girard qui les offre au groupe OUEB. Elles sont installées sur l'îlot par le Parc Marin au printemps.



Silhouettes de Fous qui seront installées sur l'Everine © M. Deideri

Dès le 25 janvier 2012, les deux couples sont de nouveau installés sur le radeau de la panne 4 à Carry. Chacun a une ébauche de nid toute fraîche. Une ponte a lieu sur l'un des nids, un poussin naît le 25 avril, Philippino. Il est bagué le 2 juin (CF39105 et PVC blanc). Il s'envole le 20 juillet 2012. Le deuxième couple pond sans que nous en connaissions la date, le poussin Aubino naît le 25 mai et il est bagué le 2 juillet par Amine Flitti en présence de son parrain Aubin Flitti (bague CF45201 et PVC jaune). Son poids est de 2,650 kg. Il s'envole le 23 août 2012. Les deux couples partent quelques jours (dispersion ?), mais ne s'absentent pas longtemps du radeau.



Le 4 mai 2012, Philippino a une semaine
© M.Deideri



27 mai 2012, naissance du petit Aubino
© LPO PACA



Séance de nourrissage, le 2 juin 2012
© P. Mansart



Baguage d'Aubino par Amine Flitti aidé de Marcel Deideri le 2 juillet 2012 © A. Johanet



Au 17 juillet 2012, 2 couples et 2 poussins occupent le radeau © M.Deideri



Au 23 juillet 2012, départ de Philippino
© M.Deideri



Au 23 août 2012 c'est au tour d'Aubino de quitter le port © M.Deideri

Aucun Fou de Bassan n'est observé sur l'îlot de l'Everine au cours de l'année 2012.

En 2013, le 4 janvier deux couples bien déterminés à élaborer un nid sur le radeau sont installés, ils sont d'une blancheur remarquable. Le 3 avril deux nids sont définitivement construits et sur chacun d'eux un oiseau couve en permanence.



Deux nids sur le radeau, février 2013 © M.Deideri

Un œuf est observé dès le 4 avril, il devrait éclore mi mai. L'œuf s'avère clair il est éliminé le 27 avril. Nous assistons à une ponte de substitution et l'œuf est aperçu le 17 mai. Le poussin Marcellino naît le 2 juillet, il est bagué le 8 août par Amine Flitti bague unique CF

45202. Il s'envole le 28 septembre. Sur le nid de droite une ponte a lieu le 4 mars 2013, le poussin naît le 30 avril c'est Fra Angellico, il est bagué le 15 juin par Amine Flitti, bague unique CF35062. Il s'envole le 24 juillet 2013. A partir du 2 juillet il y a donc eu 2 poussins et 4 adultes sur le radeau.



Fra Angélico a environ 2 mois le 4 juillet 2013 © LPO PACA



Départ de Fra Angélico le 24 juillet 2013 © M. Deideri

Les observations sur l'îlot de l'Everine n'ont pas permis pour cette année de constater de présence d'oiseau. Par contre les effigies ont été vandalisées au cours de l'été.

En 2014, alors que mi-avril il n'y avait toujours pas d'ébauche de nids, début mai un nid est

installé et un œuf est pondu. Deux couples sont présents mais un seul couple se reproduit. La ponte intervient le 1^{er} mai et l'œuf éclos le 12 juin. Il est bagué le 19 juillet (bague acier CF 45210). Il est baptisé « Marina ».



Marina lors du baguage © M. Deideri



Ambiance nocturne à Carry-le-Rouet, couvaison - 4 juin 2014
© Elisabeth Faivre-Thévenet, www.1regardsurlanature.fr

Adulte au nid @ E. Faivre-Thévenet

A ce jour, la population de Fous de Bassan de la Côte Bleue a donné naissance à 9 poussins qui ont pris leur envol depuis le port de Carry-le-Rouet (fig 2)

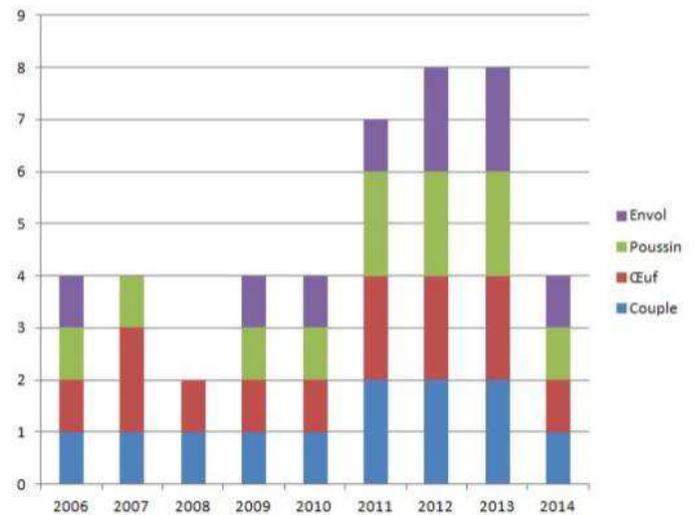


Fig 2. Nombre de couples, d'œufs, d'éclosions et de jeunes à l'envol recensés depuis le début de la reproduction des Fous de Bassan sur la Côte Bleue.

5. Bilan et perspectives

La commune de Carry-le-Rouet bénéficie d'une occasion unique d'exploiter touristiquement cette opportunité car l'installation des Fous sur le radeau offre une possibilité d'observation exceptionnelle.



Journée portes ouvertes au public © JL Caparros

A la demande de la capitainerie et de la DDTM, une tentative de délocalisation des Foux du port de Carry vers l'îlot de l'Erevine est envisagée. Les figurines sont vandalisées, la tentative est un échec complet.

Un projet de relocalisation sur Tiboulen (île de l'archipel du Frioul) avait été envisagé et pour laquelle l'autorisation de l'armée était nécessaire. Ce projet a avorté, l'île de Tiboulen fait aujourd'hui partie du Parc national des Calanques avec l'impossibilité d'introduction des Foux.

La perspective à l'accueil des Foux de Bassan de la Côte Bleue demeure dans l'espoir de trouver un îlot capable d'accueillir cette petite colonie.

6. Bibliographie

- BOUILLOT M. & VIDAL P. (1996). Le statut du Fou de Bassan *Morus bassanus* en Provence. Faune de Provence (CEEP) 17 : 91-94.
- DEIDERI J. & DEIDERI M. (2007). Les bénévoles sauvent le seul jeune Fou de Bassan de Méditerranée. LPO PACA info, 31 : 5.
- DERMAIN F., BOUILLOT M., VIDAL P., & ZOTIER R. (1996). Nidification réussie du Fou de Bassan *Morus bassanus* en France méditerranéenne. Ornithos 3-4 : 187-189.
- FLITTI A., KABOUCHE B., KAYSER Y & OLIOSO G. (2009).- Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, Paris, 543 pages.
- LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B., FLITTI A., & DHERMAIN F., Oiseaux remarquables de Provence. Ecologie, statut et conservation. LPO PACA, CEEP, DIREN PACA, Région PACA. Delachaux et Niestlé, Paris : 32-33.
- RENAUD A. (2004). Projet de conservation des Fous de Bassan du port de Sausset-les-Pins. Parc marin de la côte bleue.
- SIORAT F. & la Ligue pour la Protection des Oiseaux (1994). Le Fou de Bassan. Eveil éditeur, 72p.
- SIORAT F. (2004). Fou de Bassan. In CADIOU B., PONS J.-M. & YÉSOU P., Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope, Mèze : 70-73.
- VIDAL P., BAYLE P. & BACHET F. (1995). Une ponte de Fou de Bassan *Sula bassana* dans le port de Sausset-les-Pins (Bouches du Rhône). Faune de Provence (CEEP) 16 : 65-67.

7. Annexe - Revue de presse

6

Mercredi 23 Mai 2012
www.laprovence.com

SAINT-CHAMAS

Les Fous de Bassan ou l'histoire d'un bel envol



Marcel et Josiane Deideri accueillis par Jacques Lemaire également membre de la LPO.

/ PHOTO G.T.

L'histoire des Fous de Bassan de Carry-le-Rouet présentée par Josiane Deideri.

Qu'est-ce qui a poussé début 2006, quatre Fous de Bassan à s'expatrier sur les rives de la Méditerranée et plus précisément à élire domicile sur le port de Carry-le-Rouet ? C'est la question que se posent les membres de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et qui restera sans doute un mystère. Invités par les Amis du Vieux Saint-Chamas dans le cadre du centenaire de la LPO, Josiane et Marcel Deideri sont venus parler des Fous de Bassan de Carry le Rouet avec un diaporama à l'appui.

Leur principal lieu de nidification en Europe se limite à l'Atlantique nord et à la Mer du Nord, en particulier sur l'île de Bass, (d'où le nom de Fou de Bassan), située à proximité des côtes orientales de l'Écosse. Toujours est-il que l'arrivée de ces beaux oiseaux au plumage d'un blanc éclatant, aux yeux bleu clair cerclés de gris et au bec gris-bleuté souligné de fines lignes noires comme dessinées au crayon qui mesurent entre 85 et 90 cm de longueur et dont les ailes ont une envergure de 165 à 180 cm ont suscité la curiosité des habitants et créé une problématique dans le port. "Nous leur avons installé un radeau en bout des pannes

du port pour leur permettre de nicher et d'où on peut les observer, ce qui est tout à fait exceptionnel", explique Josiane Deideri, responsable du groupe Ouest Étang de Berre et membre de la LPO Paca dont le siège est à Saint-Mitre les Remparts.

L'histoire de Fernandino l'adorable poussin

C'est Marcel Deideri qui a présenté le diaporama sur l'histoire des Fous de Bassan de Carry-le-Rouet commenté par son épouse Josiane. C'est ainsi que les participants ont pu assister à la naissance de Fernandino, fin juin 2006, un adorable poussin qui ressemblait à une boule de neige. Il passa l'été sous haute surveillance, bagué, pesé, mesuré, le 30 septembre, le bel oiseau qui entre-temps était devenu brun moucheté de blanc, prit son envol. Métamorphosé, Fernandino est revenu voir les Carryens et ses parents en 2008. Il devra attendre 6/7 ans avant de pouvoir se reproduire. Installés sur de nouveaux radeaux, au fil des ans, six autres poussins ont vu le jour. À ce rythme, lorsqu'on sait qu'un Fou de Bassan peut vivre de 16 à 20 ans et qu'il est fidèle à son lieu de naissance, les bénévoles de la LPO espèrent qu'ils trouveront vite un environnement plus sauvage pour les préserver de la curiosité des hommes.

G.T.

CARRY-LE-ROUET

● **Heureux événement dans le port.** Un des couples des Fous de Bassan, oiseaux protégés qui nichent au beau milieu du port de plaisance sur un radeau aménagé par la LPO, en accord avec MPM, viennent d'avoir un oisillon. Celui-ci a été baptisé "Fra Angelico" par les responsables de la LPO groupe Ouest Etang de Berre, Josiane Deideri.



/ PHOTO R.R.

/ PHOTOS J.-L.C.

CÔTE BLEUE

J.M. DEIDERI
LPO
Groupe Ouest
Etang de Berre
Samedi 8 Août 2009
www.laprovence.com

CARRY-LE-ROUET / Les fous de Bassan sont une espèce protégée

Le grand maître des oiseaux rend visite aux fous de Bassan

La colonie des fous de Bassan de Carry a eu le privilège de recevoir la visite d'Alan Johnson, spécialiste mondial des flamants roses. Aux côtés des membres de la LPO (Ligue de protection des oiseaux), il a passé près de deux heures à les observer à la barrière située en bout de panne.

La beauté et la proximité de l'observation font éblouir. Les oiseaux font gratter de superbes paradis. La femelle est restée calmement au nid.

Alan Johnson, spécialiste de l'écologie comportementale - il d'origine britannique - a consacré sa vie à l'étude et à la protection des flamants de Camargue. Il a travaillé pendant plus de 45 ans à la station biologique de la tour du Valat. Il est aussi coordinateur de groupes de recherches sur les flamants au sein d'organismes internationaux. Alan Johnson est par ailleurs l'auteur de nombreuses publications, dont "Les Alles Pourpres" tirée du film de Walt



Des responsables de la LPO et Alan Johnson, éminent scientifique, ont observé les fous de Bassan installés dans le port de plaisance de Carry.

/ PHOTO J.-L.C.

Disney, sorti il y a quelques mois au cinéma.

Le scientifique a été étonné par la richesse de cette présence dans le port de plaisance de Carry. Il a été particuliè-

èrement attentif à la présence d'un petit fou de Bassan (bagué par la LPO) et attristé par les difficultés de cohabitation entre ces superbes oiseaux protégés et les plaisanciers. La LPO organise dimanche 23 août une journée de découverte des fous de Bassan. Une journée entre observation et information. Entrée libre. ■

Lundi 11 Mars
Le OUEB

CÔTE BLEUE

CARRY-LE-ROUET

Le déménagement des Fous de Bassan fait polémique

Il y a quelques années, un couple de Fous de Bassan est venu nicher sur le port de Carry. Entièrement général. Mais voilà, depuis, les oiseaux se sont reproduits. Et leur présence indispose aujourd'hui bon nombre de plaisanciers qui voient leur bateau régulièrement souillé.

Francis Carpentier, responsable des ports MPM de la Côte bleue, après plusieurs réunions et discussions avec notamment les membres de la LPO, vient de faire déplacer le radeau des Fous de Bassan. "Face à la Ligue d'usagers et d'associations nautiques du port de plaisance se plaignant de dégâts occasionnés par ces magnifiques oiseaux, j'ai pris la décision dans un souci d'apaisement et pour mieux les protéger, de déplacer et de sécuriser le port dans un endroit du port moins fréquenté. Cette opération a été menée avant la période de reproduction de ces oiseaux protégés. J'espère donc sincèrement qu'ils pourront mieux trouver leur place dans ce nouvel environnement mieux protégé et moins fréquenté."



Josiane Deideri et son époux, membres de la LPO PACA constatent avec regret le déplacement du radeau des Fous de Bassan.

/ PHOTO J.-L.C.

Ouest Etang de Berre, qui assure "ne pas chercher à polémiquer" mais qui se dit triste "d'observer les oiseaux nager devant la panne qui les accueillait auparavant." "Les Fous de Bassan sont débousoles, désorientés, reprend-elle. Nous espérons que le radeau ait été arrêté dans une zone avec des turbulences, nous aurions aimé être consultés lors de cette manœuvre, afin qu'elle se fasse progressivement. Il n'était pas question

d'implanter une colonie de Fous dans le port de Carry. Il y a entre 5 et 6 individus, dont une seule femelle. Celle-ci ne pond qu'un œuf par an, et depuis qu'ils sont sur la Côte bleue, il n'y a que deux petits qui se sont envolés... Nous espérons que une solution d'apaisement sera trouvée, avec de la bonne volonté de la collectivité."

Les membres de la LPO souhaiteraient que les plaisanciers cohabitent avec les fous de Bassan, même s'ils sont conscients que les oiseaux peuvent occasionner des nuisances. Lors du dernier conseil municipal, Francis Carpentier a expliqué la situation au maire. Et a émis le souhait de voir une réunion organisée rapidement avec l'ensemble des acteurs impliqués afin de trouver une solution qui permette aux plaisanciers comme aux Fous de Bassan de retrouver une certaine tranquillité.

Les goélands ne sont pas des fous... de Bassan

Dans le port de plaisance, il y a actuellement, quatre fous de Bassan. Il est possible de les observer sur leur radeau en bout de panne ou bien en vol. Dans les ports de Méditerranée, on en compte seulement six. Ils ont blancs avec l'extrémité des ailes noire. Ces planeurs ressemblent au Concorde. En vol, leurs ailes sont plates. Le bec est long, gris, en forme de poignard.

Ces derniers temps, certaines personnes ont confondu les fous de Bassan avec d'autres espèces d'oiseaux. Plus particulièrement avec une autre espèce protégée qui fréquente le même site : les goélands (espèce de goéland leucophe), lesquels sont une dizaine dans le port.

Cette espèce d'oiseaux est dans le reste de la France. La prolifération est due aux décharges à ciel ouvert. Avec la fermeture de ces décharges, la régulation devrait se faire seule et rapidement, compte tenu de la diminution de la source de nourriture. A Marseille, leur nombre a diminué de moitié. Vous pouvez les voir en vol. Les adultes sont plus petits que les fous de Bassan et se posent sur les lampadaires. Leur dos est

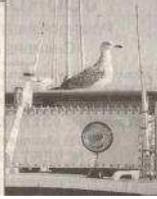


Le jeune fou de Bassan, baptisé Benjamino, a été récemment bague par les responsables de la LPO.

gris clair, leur tête est blanche, le bec est crochu, jaune avec une tache rouge. Les parties sont jaunes également et palmés", décrit Josiane Deideri. En vol, ils sont blancs avec l'extrémité des ailes noire, celles-ci sont coupées. Les jeunes goélands ont un plumage brun chiné. Plus ils sont jeunes, plus ils sont foncés. L'extrémité de la queue est

noire. Ils se posent souvent sur les bateaux du port, "et certaines personnes les confondent injustement avec les fous de Bassan."

Dans ce léger imbroglio qui espérons-le ne lui nuira point, le jeune fou de Bassan, baptisé Benjamino, a été délicatement bague par les responsables de la LPO.



PHOTOS : J.L. DEIDERI

La faune de la région PACA

Le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le plus riche et le plus diversifié en nombre d'espèces en France métropolitaine. La région PACA abrite 245 espèces d'oiseaux nicheurs sur 275 espèces recensées en France, 70 % des 143 espèces de mammifères, 80 % des 34 Reptiles, 61 % des 31 Amphibiens, 85 % des 240 papillons de jour et 74 % des 100 libellules.

Le projet

www.faune-paca.org

En mai 2014, le site <http://www.faune-paca.org> a dépassé le seuil des 3 millions de données portant sur les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les amphibiens, les libellules et les papillons diurnes. Ces données zoologiques ont été saisies et cartographiées en temps réel. Le site <http://www.faune-paca.org> s'inscrit dans une démarche collaborative et mutualiste de mise à disposition d'un atlas en ligne actualisé en permanence. Faune-paca.org est un projet développé par la LPO PACA et consolidé au niveau national par le réseau LPO sur le site www.ornitho.fr.

Ce projet est original et se caractérise par son rôle fédérateur, son efficacité, sa fiabilité, son ouverture aux professionnels de l'environnement et aux bénévoles. Chacun est libre de renseigner les données qu'il souhaite, de les rendre publiques ou non, et d'en disposer pour son propre usage comme bon lui semble. Il est modulable en fonction des besoins des partenaires. Il est perpétuellement mis à jour et les données agrégées sont disponibles sous forme de cartographies et de listes à l'échelle communales pour les acteurs du territoire de la région PACA.

Les partenaires :



Faune-PACA Publication

Cette nouvelle publication en ligne Faune-PACA publication a pour ambition d'ouvrir un espace de publication pour des synthèses à partir des données zoologiques compilées sur le site internet éponyme www.faune-paca.org. Les données recueillies sont ainsi synthétisables régulièrement sous forme d'ouvrages écrits de référence (atlas, livres rouges, fiches espèces, fiches milieux, etc.), mais aussi, plus régulièrement encore, sous la forme de publications distribuées électroniquement. Faune-PACA Publication est destiné à publier des comptes-rendus naturalistes, des rapports d'études, des rapports de stage pour rythmer les activités naturalistes de la région PACA. Vous pouvez soumettre vos projets de publication à Olivier Hameau, rédacteur en chef de la publication olivier.hameau@lpo.fr et à Amine Flitti, responsable des inventaires et administrateur des données sur www.faune-paca.org amine.flitti@lpo.fr.

Faune-PACA Publication n°43



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Article édité par la
LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, avenue Jean Jaurès
83400 HYERES
tél: 04 94 12 79 52
Fax: 04 94 35 43 28
Courriel: paca@lpo.fr
Web: <http://paca.lpo.fr>

Directeur de la publication : Benjamin KABOUCHE
Rédacteur en chef : Olivier HAMEAU
Comité de lecture du n° 43 : Aurélie JOHANET, Amine FLITTI
Administrateur des données www.faune-paca.org : Amine FLITTI.

Photographies couverture : Fous sur le radeau dans le port de Carry, le 26 juillet 2012 (c) M. Deideri ; Fou à l'atterrissage (c) O. Puccia ; Bague de Fernandino, le 11 août 2006 (c) M. Deideri

ISSN en cours

La reproduction de textes et d'illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Afin de réduire votre impact écologique nous vous invitons à ne pas imprimer cette publication.

Retrouvez la liste des partenaires techniques et financiers du site www.faune-paca.org sur la page accueil du site.